

L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle. Approche textuelle : Cas du roman *Tazegrawt* (traduction de *la traversée* de M. Mammeri)

*Par/ Kahina HIRECHE
Département de Langue et Culture Amazighes
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.*

Résumé

Notre objectif dans cette communication est de montrer l'impact de la néologie sur l'organisation globale du texte traduit. En s'appuyant sur l'approche textuelle, nous tenterons de montrer que l'utilisation de néologismes a un impact direct sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits. Pour ce faire, nous essayerons d'étudier le roman *la traversée* ; traduit vers le kabyle. Dans cette recherche, nous essayerons de chercher dans les 25 premières pages du roman *Tazegrawt*, tous les néologismes utilisés, puis nous soumettrons ces derniers à une étude approfondie, notamment du point de vue syntaxique. Nous avons choisi de travailler sur la néologie parce que la traduction vers le kabyle est caractérisée par une forte intégration de néologismes. Surtout lorsqu'il s'agit d'un texte qui traite un phénomène nouveau.

Mots clés : néologisme, discours romanesque, approche textuelle, structure de la langue, discours, traduction, néologie.

Introduction

Caractérisée par son caractère principalement oral, véhiculée essentiellement à travers la poésie et le conte, la littérature amazighe était liée aux domaines quotidiens d'usage et à la vie sociale. La production des textes littéraires kabyles écrits date des années cinquante avec Belaid Ait Ali qui est considéré comme précurseur de la production romanesque kabyle. Mais c'est avec la conjoncture des années quatre-vingt que la production romanesque kabyle a connu un véritable essor comme le confirme plusieurs auteurs entre autres Abrous (1989), Salhi (2006), Ameziane (2002). Aussi, à côté de la production, la traduction romanesque vers le kabyle a joué un rôle considérable dans l'émergence et la mise en place du roman comme nouveau genre littéraire institué dans le champ littéraire kabyle.

Marginalisée pendant des années, la traduction romanesque vers le kabyle est actuellement vivifiée, vu le nombre de romans traduits cette dernière décennie. A notre connaissance, aujourd'hui, plus d'une vingtaine de romans ont été traduits des trois langues : arabe, français, anglais. Par exemple : (arabe : *Amek ara tetteded seg tuccent yerna ur k-tettett ara*, traduction du *كيف ترضع من الذئبة دون أن تعضك* de Amara Lakhous ; français : *Neğma*, traduction de Nedjma de Kateb Yacine et anglais : *Kra n ddqayeq n rrezg*, traduction de *Secondhand bride* de Gwen Westwood).

Dans la présente contribution, il est question d'étudier la problématique des néologismes employés et leur impact sur l'organisation textuelle des romans traduits en kabyle. Loin de faire un relevé exhaustif des néologismes insérés dans le texte, nous nous proposons précisément d'analyser l'impact de l'utilisation des néologismes sur la structure syntaxique et l'organisation globale des textes traduits.

Le domaine de l'analyse de la langue amazighe traitant des nouveaux domaines d'usage est caractérisé par plusieurs études et travaux

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

(Oussalem, 1999 ; Aziri, 2009 ; Achour, 2011 ; Tigziri, 2004 ; Boukherrouf, Tabti, 2018 ; Boukherrouf, 2018). Notre travail s'inscrit comme prolongement de ces travaux. Nous nous proposons d'élargir l'analyse au domaine textuel.

Pour nous permettre de répondre à notre problématique nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'intégration excessive des néologismes a un impact direct sur la structure syntaxique et l'organisation globale du texte.

Pour mener à bien notre analyse, nous nous sommes appuyés sur l'approche textuelle de Jean Michel Adam (2005) qui considère le texte en tant que macro-unité sémantique. Elle s'intéresse à l'étude de l'organisation du texte et de son fonctionnement, tout en privilégiant le texte comme structure globale au détriment de la phrase. Aussi, Pour illustrer notre démarche, nous avons fait appel aux travaux de Meschonnic (1999, 2007) qui s'inscrit dans une approche textuelle de la traduction en considérant le texte traduit comme porteur et porté de la pensée.

Dans le souci de bien comprendre les structures syntaxiques des phrases, nous avons fait appel aux travaux de S. Chaker (1983), qui s'inscrivent principalement dans l'approche fonctionnaliste.

Pour tenter de répondre à notre questionnement, nous essayerons d'étudier le roman *Tazegrawt*, traduit vers le kabyle. Dans cette recherche, nous avons cherché dans les 25 premières pages du roman *Tazegrawt* (Soit 10%), les néologismes utilisés, puis nous les avons soumis à une étude approfondie, notamment sur les niveaux syntaxique et textuel.

Tazegrawt est le titre traduit en tamazight du roman francophone de Mouloud Mammeri : *La traversée* édité en 1982. La traduction a été assurée par Mohamed Arab Ait Kaci en 2017 à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri. Les

HIRECHE .K : *L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

éditions Dar El Outhmania, en collaboration avec le HCA et le ministère de la culture ont édité la trilogie : *Taguni n win iyezzan* (Le sommeil du juste), *Adraw* (Le banquet) et *Tazgrawt* (La traversée), traduits respectivement par Djamel Laceb, Habib Allah Mansouri et Mohamed Arab Ait Kaci.

Mohamed Arab Ait Kaci est l'auteur de deux recueils de nouvelles : *Tatabatata* (2011) et *Idyayen n tefsut* (2014). Il a également traduit quatre romans : *Amyar d yilel* : « *Le vieil homme et la mer* » d'Ernest Hemingway (2013) ; *Aberrani* : « *L'étranger* » d'Albert Camus (2014) ; *Tidyanin n Tom Sawyer* : « *Les aventures de Tom Sawyer* » de Mark Twain (2015) ; *Tazegrawt* : « *La traversée de Mouloud Mammeri* » (2017).

Notre travail est organisé en trois points ; nous allons aborder tout d'abord l'intégration des emprunts, puis l'intégration des néologismes et à la fin l'impact de la néologie sur l'organisation globale du texte.

1. Intégration des emprunts dans le texte

Auparavant, les romanciers ou les écrivains kabyles utilisaient beaucoup les emprunts dans leurs écrits, notamment les emprunts à l'arabe. Au point que nous pouvons avancer pour reprendre M. Tidjet (2014 : 175) que *l'emprunt à l'arabe fait partie du kabyle quotidien*.

Parfois, bien que le même mot existe en kabyle, ils préfèrent utiliser l'emprunt à l'arabe comme le montre Abrous à travers quelques exemples :

« *Dans Boulifa : lhedd (la frontière) alors que talast existe en kabyle, leedawa (inimitié) alors qu'une forme berbérisée à partir de la même racine arabe (EDW) existe : (taedawit). Dans le texte de Belaid At Ali, on retrouve également : yer lexser : au lieu de yer taggara (à la fin), belyen : au lieu de sawden (atteindre, ici puberté)* » (1989 : 86).

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

Dans le roman *Tazegrawt*, nous pouvons bien remarquer qu'à l'instar des anciens écrivains, le traducteur utilise encore les emprunts à l'arabe et au français, bien que leurs équivalents en kabyle (ou néologismes) existent. Voici quelques exemples qui vont illustrer cela : dès la première page du roman, l'auteur utilise le mot : **adiguti** pour dire « ennui ». Alors que même dans la langue française les deux termes : dégoût et ennui, ne sont pas des synonymes. Pour le mot ennui, Dallet a donné : *ḍḍiq / ṭṭiq / lxiq*. Bien qu'ils soient des emprunts, ils sont plus proche du sens du terme ennui.

Il y a aussi le mot : **ssmana**, alors que *ddurt / imalas* existent. Le mot **tilibizyu** au lieu de *tilizri*. Le mot **ağernan** pour journal (ce mot on le trouve des fois *ağernan* et des fois *aymis*), **lğennet** au lieu de *tamsunt*. Il a aussi utilisé les mots : **aṭebbeε d udegger** pour le seul mot : pousser.

2. Intégration des néologismes

Même si A. Berkai (2009 : 15) considère « *La néologie en tant que pratique langagière est sans doute née avec la naissance de la langue elle-même, puisqu'un mot n'est autre qu'un néologisme qui a réussi.* » ; les analyses littéraires, notamment M.-A. Salhi, (Ch. Sini, 2009), ont montré que dans les textes de la néo-littérature, y compris les œuvres traduites, le recours aux emprunts est remarquablement réduit au profit de l'utilisation des néologismes.

« *Ce qui a engendré dans certains cas la création de plusieurs néologismes soit pour traduire des notions qui ne sont pas pourvues de mots en kabyle soit pour remplacer un emprunt, notamment à l'arabe.* » (Salhi, 2011 : 86)

2.1. Les origines des néologismes utilisés dans le roman *Tazegrawt*

Le traducteur n'a pas donné un glossaire kabyle-Français des néologismes qu'il a utilisé, ni des notes de bas de pages. Il a préféré donner l'équivalent en français juste à côté du mot kabyle entre parenthèses, sans donner les sources lexicographiques utilisées. Aussi, dans quelques cas, l'auteur a attribué plusieurs sens pour une seule unité néologique bien qu'elle ne soit pas polysémique, et parfois un mot avec un sens incorrect (ex : *asegzawal* pour *asegzul*), ce qui influence négativement sur la compréhension du texte. Nous trouvons aussi des mots sans explication. Voici quelques exemples qui vont expliquer cela :

Imzberbedda (indépendantistes) ?

Tasaswart (imprimerie). Peut-être un néologisme crée à partir de l'emprunt : *şewwer* ?

Tamalayt (secrétaire). Pour ce mot, normalement il devrait être de la même racine que le verbe : *aru* : R. Ce qui donnerait : *tamarayt*. (Secrétariat : *tamarit*) et le mot qu'il a utilisé ici est le féminin de *amalay* (masculin)

On ne peut pas dire que c'est une erreur de frappe puisqu'il a utilisé le même mot à plusieurs reprises (page 11 : *tekcem-d tmalayt* / p 14 : *amalay amezwaru* : premier secrétaire) puis à la page 15, il a traduit *tasukritirt n umalay* : la secrétaire du premier secrétaire).

Le mot *Talemsa* pour dire spécificité. Alors que pour ce terme B. Boudris a donné : *tulmist (tulmisin)* et ce terme est largement utilisé. (Il a joué sur le schème)

Le mot *Tanettayit* pour dire ipséité. Alors qu'il y a déjà les mots : *tamagit* et *tinettit*.

Pour le mot authenticité, il a utilisé *tidettit* ? Peut-être de la même racine que *tidet*. Alors que B. Boudris a donné le mot *asala (isalatén)*.

HIRECHE .K :L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...

Le mot lâcheté *ulyen* ? (c'est une forme de pluriel ou bien c'est le verbe *aley* conjugué avec la troisième personne du masculin pluriel?)
B. Boudris a donné le mot : *izdel, amazdal* pour le terme : être lâche/lâche.

Le mot *Irefriyen* pour dire inconscients. Ce terme n'existe pas dans l'Amawal mais il y a le mot *tafrit* qui signifie conscience. Ils sont de la même racine FR.

Parfois, on trouve des mots que l'auteur a employés dans un sens, alors que dans l'amawal on les trouve dans un autre sens. Par exemple : *Idabuyen (adabu)* qui veut dire autorité et pouvoir dans l'amawal, dans le roman le traducteur l'a employé dans le sens du régime. Alors que le mot : régime c'est : *anhil*. (Dans l'amawal).

Le mot : *Asegzawal* signifie dictionnaire (*segzi + awal*). C'est un néologisme très réussi bien qu'il n'existe pas dans l'amawal. Dans le roman *Tazegrawt*, le traducteur, l'a employé dans le sens de : abréviation. « *BuTi d asegzawal n Bu Tillas* ». Le terme abréviation existe dans l'amawal : *asegzul (isegzal)*.

Le mot *tafyirt*, le traducteur, dans le texte a employé le pluriel (*tifyarin*) au lieu de *tifyar*: «*Anezwu n BuTi yeččur d tifyarin ittusehren...* » **tifyarin**, ici veut dire : **formule** incantatoire.

De l'autre côté il a donné **tisemsal** pour le mot formule. « *Isedday gar yijerdan n yimagraden-ines : tisemsal (formule), tagdiwin (équations), imudlifen (diagrammes)* »

Dans le lexique de mathématiques, pour formule, ils ont opté pour *tanfalit*.

2.2. Une forte utilisation des néologismes

Nous avons bien dit plus haut que le traducteur du roman *Tazegrawt* favorise encore l'utilisation des emprunts, mais n'échappe pas également à l'intégration des néologismes, parfois, d'une manière abusive à l'instar de la majorité des romanciers de la nouvelle génération (Nekkar, Benaouf, *Igli n tlelli*).

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

La langue des romans kabyles de ces derniers temps « *se caractérise par l'usage parfois massif et abusif des néologismes* » (Salhi, 2011 : 92). On dénombre dans le roman *Tazegrawt* un nombre important de néologismes.

C'est vrai que pour un thème nouveau à la langue, son vocabulaire ne suffit pas. C'est la raison pour laquelle on fait appel aux néologismes. Ce qui est différent pour un thème traditionnel. Vu que le roman *Tazegrawt* ne traite pas d'un thème qui a une relation directe avec les traditions kabyles, il touche à la vie moderne, donc logiquement le traducteur a eu recours aux néologismes.

3. Impact de la néologie sur l'organisation globale du texte

C'est le recours à la traduction dite mot à mot, qui déclenche la forte utilisation des néologismes. Cela conduit à la création des écarts dans la langue. Ce qui ne facilite pas la compréhension du sens du texte, parce qu'en réalité, dans la traduction il faut se focaliser sur le sens du texte non pas sur son lexique. C'est quand on essaye de traduire les mots qu'on se trouve dans le besoin d'intégrer ou de créer les néologismes. C'est dans cette idée que L. Elfoul a affirmé que

« Ce qu'on traduit essentiellement dans un texte ce ne sont pas les mots mais l'ensemble du texte, dont il faut dégager puis essayer de reproduire avec le minimum possible de pertes le sens à communiquer (en «oubliant» les mots qui le composent) ainsi qu'éventuellement les effets sur le destinataire recherché par l'auteur » (2006 : 151).

Rares sont les passages que nous trouvons dans notre corpus traduits par le sens. Comme dans l'exemple suivant :

« Dima yiwen ney sin n yimagraden deg uqelmun i wussan n uyurar » (P 8)

Pour traduire :

HIRECHE .K : *L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

« On avait toujours en réserve un article ou deux pour les périodes de vaches maigres » (P8).

3.1. Les écarts de langue

Il n'est pas facile de distinguer les écarts et les calques syntaxiques parce que tout calque est considéré comme un écart dans une langue donnée. Mais l'écart n'est pas toujours un calque.

En lisant les romans écrits par l'ancienne génération et ceux écrits par la nouvelle, il est très facile de remarquer la grande différence dans la langue. C'est là où on peut parler d'écarts.

« *Quand on compare deux états de langue et qu'on constate dans l'un la présence d'une unité là où, dans l'autre, on constate l'emploi d'une autre unité de sens équivalent, on définit un écart entre deux états de langue* ». (Dubois et al, 1999 : 163).

Prenant quelques exemples de notre corpus :

« ...*U widak mezhuren gar-asen, ney widak yellan d irefrien (inconciants) uyen tirumyin di tallit-nni anida rwan inigiyen deg yal imeḍqan n umaḍal fiddra n tudssa (organisation).* » (P5).

« ...Les plus chanceux, ou les plus inconscients, avaient épousé des Européennes au cours des nombreux voyages qu'ils avaient effectués à travers le monde pour l'organisation. » (P5).

Ce n'est pas facile de comprendre le sens de ce passage vu le nombre de néologismes qu'il contient. De plus nous remarquons l'écart dans l'usage de l'élément 'yal'. Dans l'usage courant du kabyle, 'yal' ne se combine pas avec le pluriel. On dit par exemple : *yal axxam* mais pas *yal ixxamen*.

HIRECHE .K :L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...

Fiddra n tuddsa (pour l'organisation) la traduction de ce passage semble n'avoir aucun sens par rapport à la langue source. Alors qu'il voulait dire : *ad tšeggem tudert-nsen*.

Řwan inigiyyen : Le pluriel du mot *inig* que nous retrouvons dans le Dallet est : *inigen* pas *inigiyyen*.

Et le « U » qu'il introduit à chaque fois à la place soit de « et » soit d'une virgule, semble être un écart. Parce que U en kabyle, signifie fils de... (Ex. : *Si Muħend U Mħend*).

Alors qu'il peut tout simplement dire pour ce passage :

Wid mezhuren gar-asen ney wid ur tt-neṭṭif ara i ccedda, uyen tirumyin asmi akken ttinigen si tmurt yer tayed, iwakken ad tšeggem tudert-nsen.

Un autre exemple

« *Ad k-rren deg walbeḍ n tyemmar n ugdal izandyiwen ansi ara d-tettsuyud i usukkes mebla asirem : ma yella dagi ad d-yaf lħal ttun-k medden imir-n !* » (P7)

« Ils te relégueront dans un coin de réserve indienne, d'où tu crieras au secours en vain : ici, on t'aura oublié ! » (P7)

Nous remarquons que la traduction de ce passage est 'lourde', ce qui crée l'ambiguïté même dans le sens. En outre, le passage dans la langue source est très court comparé au passage traduit. Apparemment le traducteur a élargi son discours pour favoriser l'explication tout en évitant l'intégration abusive de néologisme, à la fin du compte, il a plutôt compliqué ce passage.

Albeḍ n tyemmar n ugdal n yizandyiten Pour traduire : un coin de réserve indienne.

Ansi ara d-tettsuyud i usukkes mebla asirem Pour traduire : d'où tu crieras au secours en vain.

Il peut bien simplifier ce passage par :

HIRECHE .K :L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...

Ad k-herren deg walbeɛd n tyemmar di lḥebs n yizandyiten, xas ad d-tsuyɛd ulac win ara k-id-isukksen. Dagi, ad d-yaf lḥal nettu-k.

Un autre exemple

« Nitni, sdaxel n wulawen-nsen, ad rḡun tuyalin n Murad deg wawal-is n utixer ma yella mačči d aḥtem ara as-tt-ḥettmen imi tidet n tidet n waffad-nsen kukran ad aggaden, ad aggaden lemmer inig-agi ad d-yesker deg-sen tiyratin-nni i tteeraḍen aḥal ad kemnen. » (P7).

« Dans le fond de leur cœur ils attendraient que Mourad revienne sur sa démission _ pour un peu ils l'exigeraient_ parce qu'au fond d'eux-mêmes ils auraient peur, peur que ce départ n'éveille en eux toutes les voix qu'ils tentaient d'étouffer. » (P7).

Ce passage, comme pour le deuxième, le traducteur a essayé d'éviter les néologismes, mais la traduction n'a pas été fidèle. En effet, traduire : « ...que Mourad revienne sur sa démission », par : « *tuyalin n Murad deg wawal-is n utixer.* » Semble très lourd, c'est un écart parce que dans la langue kabyle, on donne la primauté au verbe avant le nom, Boukherrouf et Tabti (2018 : 236) ont parlé de l'usage du nom d'action verbale à la place de la forme verbale. Alors que pour ce passage, il aurait pu dire :

Ttraḡun ad yuyal Murad deg wawal-is, ur yettixir ara.

Dans le passage : « *tiyratin-nni i tteeraḍen aḥal ad kemnen* » dans l'usage courant du kabyle, il y a l'introduction du pronom personnel qu'on ne trouve pas dans ce passage (*tent*) qui doit être introduit avant le verbe *kemnen* (*ad tent-kemnen*). Ce point a bien été expliqué par Abrous (1989 : 94).

Proposition : *Tiyratin-nni i tteeraḍen aḥal ad tent-kemnen.*

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

Cette absence du pronom personnel bien qu'il soit un calque de la langue française, on peut le considéré de même un écart.

3.2. Les calques linguistiques

En traduction, quand on cherche dans les dictionnaires des termes correspondants pour traduire telle ou telle expression sans la rechercher dans les ressources de la langue, c'est-à-dire on cherche à traduire mot-à mot, en intégrant des néologismes ou des emprunts, c'est là qu'on parle des calques.

Avant de procéder à l'analyse des calques qui figurent dans notre corpus, il est nécessaire de donner une petite définition afin d'éclaircir cette notion.

Selon le dictionnaire de la linguistique, le calque est une :

« Forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes ».

(Mounin et all, 2004 : 58)

D'après cette définition, il s'agit d'emprunter une structure syntaxique d'une autre langue, non pas son lexique.

3.2.1. Calques syntaxiques

On appel calque syntaxique quand on prend une structure syntaxiques d'une langue en l'intégrant dans une autre langue. Selon M. O. Oussalem (1999 : 32), *« Le calque conduit à introduire des formes syntaxiques inexistantes en tamazight ».*

Pour illustrer cette définition, on donne quelques exemples de notre corpus :

« Inelmaden la ttrağun. Imi yal mi ara yeg akka ccix, anamek-is d akken la yettheyyi iman-is ad d-yini tiyawsiwin lqayen ». (P 22)

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

« Les disciples étaient dans l'attente. Quand le maître prenait cette attitude, c'est qu'il s'apprêtait à dire des choses essentielles. » (P 21)

Ce passage traduit mot-à-mot, est vraiment un bon exemple sur le calque syntaxique.

Il a traduit : « C'est qu'il » par « *anamek-is d akken* »

La compréhension de cette phrase est lourde! C'est une expression inhabituelle dans le kabyle ? B. Aziri confirme que

« *Le calque et les entorses à la syntaxe qui, quand ils n'entravent pas la compréhension, mettent le lecteur devant des modèles de phrases inhabituels et, souvent déroutants* ». (Aziri, 2009 : 153).

« *Dakken* » est considéré par R. Achour (2010 : 623) comme un subordonnant passe-partout, il a illustré cela par cet exemple : « *Ugur, dakken ulac ttawilat. ("Le problème est que les moyens font défaut.)* ». Pour lui, il s'agit d'une construction imitant, en le calquant, un schème syntaxique du français : Sujet + copule + que + proposition attribut. Alors qu'en kabyle on peut simplement dire (*ugur, d lexšaš n ttawilat*).

Le traducteur peut tout simplement éviter d'intégrer ce subordonnant (*dakken*), là où il n'a pas lieu d'être. Donc, pour ce passage nous proposons cette traduction :

D aheyyi i la yettheyyi iman-is ad d-yini kra.

Un autre exemple

« *Nitni ad ten-in-tafeđ d widak yesean annuz* » (P 24)

« Ils seront humbles » (P 22)

Réellement, le monème « d » est utilisé pour assurer la prédication d'éléments nominaux, « *il répond donc tout à fait à la définition de l'auxiliaire de prédication* » (Chaker, 1983 : 320).

HIRECHE .K :*L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...*

Quand on l'associe à : *win, tin, wid, tid*, on aura une définition, comme dans l'exemple cité par Achour (2010) et par Boukherrouf et Tabti (2018) : « *Tameṭṭut, d tin iherrzen* »

« *L'emploi du syntagme prédicatif nous a permis de distinguer et de définir la femme en kabyle.* » ;(2018 : 236)

L'utilisation du monème à caractère définitoire « *d widak* » devrait être une réponse à une question qui demanderait à savoir qui sont « ils » pas comment ils sont. Alors que pour cet énoncé il peut simplement dire en kabyle :

Ad ten-in-tafed tteddun s wannuz.

Cette appellation de monème définitoire est proposée par Achour (2010), de l'autre côté, Boukherrouf et Tabti ont proposé l'appellation du syntagme prédicatif :

« *Il s'agit d'un syntagme prédicatif composé de l'auxiliaire de prédication d "c'est" et du prédicat non verbal win "celui". Dans l'usage traditionnel, l'emploi du syntagme en question est réservé à un emploi du choix et de singularité* » (Boukherrouf, Tabti 2018 : 235)

Il est de même pour cet exemple :

« *Netta d win yettruḥun srid yer yiswi* » (p 8)

« *Lui allait droit au but* » (P 9)

Il peut dire simplement : *Netta, yettruḥu srid yer yiswi.*

3.2.2. Calques sémantiques

Le calque sémantique, tel qu'il était défini par Christian Nicolas, « *est le processus de transfert de signification (d'une langue A à une langue B)* » (Aziri, 2009 : 74.)

D'une langue à une autre, le sens des mots change. Il y a des mots polysémiques que nous trouvons dans une langue et qui sont monosémiques dans une autre langue. Nous retrouvons aussi dans une

HIRECHE .K :L'impact de la néologie sur la structure syntaxique et l'organisation textuelle des textes traduits dans le discours romanesque kabyle...

langue des mots qui ont un sens concret et qui un sens abstrait dans une autre langue. C'est pour cette raison qu'il faut connaître ces détails avant d'entamer tout acte de traduction. Parce que le mot peut perdre tout son sens en passant d'une langue à une autre.

Pour cela nous avons quelques exemples de notre corpus :

« *Tiyawsiwin* » en kabyle, est un terme concret on ne peut pas l'intégrer dans le sens abstrait comme pour le passage : « *Ad d-yini tiyawsiwin lqayen* » pour « dire des choses essentielles. » on ne dit pas « *tiyawsiwin* » pour des paroles !

Il peut dire simplement : *Ad d-yini ayen ilaqen.*

« *Yerra-d Ġamal yiwen n nnefs ayezzfan* » (P 22)

« Djamel prit une grande inspiration » (p 21)

Nnefs en kabyle ne peut pas être « *d ayezzfan* »

Il peut simplement dire : *Yerra-d nnehta.* Ou bien : *Yerra-d nnefs.*

Voici un autre exemple :

« *Mgal amaḍal uzlig, Buelam yetthalfu s tizedt tasusamt am uzegwi mi ara yerwel yer tegzirt-ines.* » (P 21)

« Contre un monde égaré Boualem ressentait un plaisir sourd, sauvage, à se retirer dans l'île. » (P 20)

La succession de néologismes dans ce passage, et la traduction mot-à-mot, rendent la compréhension ambiguë. Le terme *tizedt* : est abstrait, il lui a collé un autre mot abstrait (*tizedt tasusamt*) pour dire (plaisir sourd), ce qui apparaît bizarre dans la langue d'arrivée. Parce que même si le calque subi les marques morphosyntaxique de la langue d'accueil, il demeure toujours en relation avec la langue source.

Il peut simplement et clairement dire : *Mi ara ihulfu s yiman-is idaε, Buelam, isaram kan ad yerwel anda akken ulac la lhess, la nnefs.*

Conclusion

Contrairement à l'adaptation, la traduction doit être fidèle au texte original. Pour ce faire, le traducteur fait souvent recours à la traduction dite mot-à-mot, ce qui le pousse à la création de nouveaux mots ou à l'intégration des néologismes déjà existant. Hélas, même dans le cas où la création néologique participe de près ou de loin dans la promotion du kabyle, il y a des situations où cela pose des problèmes d'intercompréhension. Surtout quand la syntaxe de la langue est touchée.

Après une stabilité millénaire qui l'a gardé intacte, la syntaxe du kabyle assiste ces dernières années aux changements et à l'intégration d'autres structures étrangères. La forte intégration des néologismes dans les textes traduits, conduit à la création des écarts syntaxique qui influencent mal sur la structure globale du texte soit sur le plan sémantique, soit sur le plan esthétique (on ne peut pas créer des figures de style avec l'accumulation des néologismes). Cela peut être illustré dans cet exemple : « *Yef tebrek n yigenni, neqrent-d teftilin n usagen s yifettiwjen-nsent. Icexxiren n tayyugin (vagues) hekkun-d yef unebdu d teftist akked ubehri n yillel. I lehbus n tegrist, i yijdiyen yeryan n tniri, illel yettawi-asen hellu d tezmert n tikli akked usukkes* ».

Donc, pour une bonne traduction le traducteur doit maîtriser les structures de *taqbaylit* et il suffit de chercher dans les ressources de la langue des nouvelles façons de dire, des équivalents qui peuvent aider à réussir la traduction et cela loin des dictionnaires.

Il convient de noter que cette analyse est au stade préliminaire, pour nous permettre de confirmer ces résultats, il est plus que nécessaire de mener une étude plus approfondie traitant l'ensemble du texte.

Références bibliographiques

1. Abrous, Dehbia. *La production romanesque kabyle : une expérience de passage à l'écrit* : DEA (dir. S. Chaker) : Université de Provence, 1989.
2. Abrous, Dahbia. « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », *Unité et diversité de tamazight, Tome 1. Actes du colloque international : Ghardaïa 20-21 avril 1991*. (Pp1-14).
3. Abrous, Dahbia. « Kabylie: Littérature », *Encyclopédie berbère, XXVI. Judaïsme – Kabylie*. EDISUD, 2004. (Pp 4071 – 4074).
4. Achab, Ramdane. *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Tizi-Ouzou : Achab, 2013.
5. Achour, Ramdane. « Problèmes de construction syntaxique de la phrase en kabyle dans les usages moderne en situations formelles », *Parcours berbère, mélanges offerts Paulette-Galand Pernet et Lionel Galand pour leur 90^{ème} anniversaire, BERBER Studies*, volume 33, 2011. pp. 621-632.
6. Adam, Jean-Michel. *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours* : France : Armand Colin, 2005.
7. Ait Kaci, Mohamed Arab. *Tazegrawt* : El dar el othmania : 2017.
8. Ameziane, Amer. *Les formes traditionnelles dans le roman kabyle : Du genre au procédé*, mémoire de DEA, (dir : Bounfour Abdellah), Inalco, 2002.
9. Association culturelle Tamaziyt Bgayet. *Amawal n tmaziyt tatrart (lexique de berbère moderne) Tamaziyt Tafransist / Tafransist Tamaziyt*, 1990.
10. Aziri, Boudjema. « Influence des langues scolaires sur les langues maternelles ». *Timmuzgha n°03* : revue du Haut-Commissariat à l'Amazighité. Alger, 2000. Pp 21-24.
11. Aziri, Boudjema. *Néologie et calques dans les médias amazighs : Origines, formation et emploi, Confusions paronymiques, homonymiques, et polysémiques* : HCA : 2009.

12. Berkai, Abdelaziz. *Lexique de la linguistique Français-Anglais-Tamazight* : Tizi-Ouzou : Achab, 2009.
13. Boudris, Belaid. *Tamawalt n usegmi : vocabulaire de l'éducation (Français – Tamazight)*. Rabat. 1993.
14. Boukherrouf, Ramdane, Tabti, Rabah. « Néologismes et calques dans le kabyle moderne : cas du code de la route et des journaux d'information » In *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*. 2018. pp. 229-239.
15. Boukherrouf, Ramdane, "In Linguistic Movements and Transfers from the Kabyle Language: A Contrastive Study (French-Kabyle)", *Proceedings of The Fifteenth International Conference on Law and Language of the International Academy of Linguistic Law (IALL2017): Law, Language and Justice*, May, 16-18, 2017, Hangzhou, China and Montréal, Québec, Canada, 2018, pp. 115-121.
16. Chaker, Salem. *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe*. Thèse de Doctorat d'État. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1983.
17. Chaker, Salem. *Manuel de linguistique berbère : II Syntaxe et diachronie* : ENAG, 1996.
18. Dallet, Jean-Marie. *Dictionnaire kabyle-français, parler des At-Mengellat : Algérie*, 1982.
19. Dubois, Jean et all, 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* : Larousse.
20. Elfoul, Lantri. *Traductologie. Littérature comparée*. (Etudes et essais). Casbah éditions, 2006.
21. Lexique de mathématique, Amawal n tusnakt, tafransist – tamaziyt, *Tafsut uttun amezwaru*, yulyu 1984.
22. Mammeri, Mouloud. *La traversée* : El dar el othmania, 2005.
23. Meschonnic, Henri. *Poétique de traduire* : Verdier, 1999.
24. Mounin, George. *Dictionnaire de la linguistique* : Paris : 4eme éd PUF, 2004.
25. Nekkar, Hmed. *Yugar ucerrig tafawet* : Yuba wis-sin, 1999.

26. Oussalem, Mohand Ouamar. « Quelques éléments sur les problèmes de l'expression en tamazight dans des usages modernes ». Timmuzgha n° 02, revue du Haut-Commissariat à l'Amazighité : Alger, 1999.
27. Salhi, Mohand-Akli. « Regard sur les conditions d'existence du roman kabyle ». Studi Magrebini, nouvelle série, Vol. IV (Studi berberi e mediterranei : Mélanges offerts à Luigi Serra), 2006. (Pp 121-127).
28. Salhi, Mohand-Akli. Etudes de littérature kabyle. ENAG, 2011.
29. Sini, Chérif. « Des romanciers en kabyle face à la néologie », in Berber studies, volume 25. 2009. Pp 205-214.
30. Tidjet, Mustapha. « Ambiguïté sémantique et traduction ». In Regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight. Actes du colloque international, 2014. Batna 8, 9 et 10 novembre 2014. ENAG éditions. Pp 167-178.
31. Tiziri, Noura, « le passage de l'oral à l'écrit dans les journaux parlés de la chaîne Radio kabyle : problèmes rencontrés », la littérature amazighe. Oralité et écriture. Spécificités et perspectives, Actes du colloque international, IRCAM-Rabat, 2004, pp. 307-315.